

**10<sup>ème</sup> EDITION**

DE LA

**JOURNEE NATIONALE DES COMMUNES  
DU MALI**

CENTRE INTERNATIONAL DES CONFERENCES DE BAMAKO,  
13 - 14 et 15 avril 2010

**Thème**

**DECENTRALISATION ET  
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE  
REGIONAL ET LOCAL**

## I. CONTEXTE

La création des Collectivités Territoriales est prévue par l'article 97 de la Constitution du 25 février 1992. L'article 98 précise que les Collectivités Territoriales s'administrent librement par des conseils élus et dans des conditions fixées par la loi.

C'est sur cette base que la décentralisation au Mali s'est mise en marche avec l'émergence de 703 communes rurales et urbaines, 49 cercles, 08 régions et le District de Bamako en 1999 et l'adoption de plusieurs textes législatifs et réglementaires.

Pour permettre à ces collectivités d'avoir un cadre d'échange et de dialogue le gouvernement du Mali à travers la Mission de Décentralisation a initié la Journée Nationale des Communes et organisé la première édition en 2000.

Il est allé plus loin dans le souci de pérenniser cet espace d'échange entre les acteurs de la décentralisation, la journée nationale des communes a été institutionnalisée par le Décret N°01-291/ P-RM du 06 juillet 2001.

Elle est l'occasion de célébrer la décentralisation à travers l'organisation de rencontres communales ou intercommunales sur des préoccupations spécifiques et surtout de la rencontre du Président de la République avec l'ensemble des élus communaux.

Conformément aux dispositions de ce décret, la Journée Nationale des Communes du Mali doit se tenir le 21 novembre de chaque année.

Au départ, l'organisation de ce forum a été confiée à l'Association des municipalités du Mali (AMM), avec un appui technique et financier de l'Etat à travers le Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités locales (MATCL) et des subventions des Partenaires Techniques et Financiers.

Aujourd'hui nous sommes à la préparation de la dixième édition. Le thème principal est : « Décentralisation – Développement Economique Régional et Local ».

Cette édition se caractérise par les faits suivants :

- elle coïncide avec les 10 années de décentralisation intégrale au Mali ;
- elle est la première édition du troisième mandat des élus locaux suite aux élections communales de 2009 ;
- elle coïncide avec la fin du mandat des instances dirigeantes de l'AMM, donc le renouvellement de ces instances.

## II. LES ACTIVITES PROGRAMMEES

Le programme de cette édition prévoit entre autres activités :

- les cérémonies officielles d'ouverture ;
- Les communications thématiques ;
- le Salon des collectivités maliennes « **Communes Expo** »

## **1. LES CEREMONIES OFFICIELLES D'OUVERTURE :**

Les cérémonies officielles d'ouverture de cette année, à l'instar des années précédentes, seront présidées par **Son Excellence Amadou Toumani Touré**, Président de la République du Mali, en présence des membres du Gouvernement, du Corps Diplomatique et consulaire et des Organisations Internationales, d'invités de structures et d'organisations étrangères, des représentants de l'Etat, des élus, de la société civile...

### **1.1. Les discours et interventions :**

Les temps forts de ces cérémonies seront consacrés aux discours et interventions de différentes personnalités. Ainsi nous aurons de manière chronologique, les interventions de :

- Monsieur Abdel Kader Sidibé, Président de l'AMM ;
- Monsieur Sékou DIAKITE, Ministre du Développement Social, de la Solidarité et des Personnes Agées, invité d'honneur ;
- Son Excellence Oumarou Ag Mohamed Ibrahim, Président du Haut Conseil des Collectivités -
- Son Excellence Kafougouna Koné, Ministre de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales ;
- Son Excellence Amadou Toumani Touré, Président de la République du Mali.

### **1.2. La remise du Mémoire de l'AMM au Chef de l'Etat ;**

Chaque édition de la JNC est l'occasion de la remise par le Président de l'AMM, d'un Mémoire de l'Association des Municipalités du Mali au Chef de l'Etat.

Ce document renferme l'ensemble des préoccupations des élus, leur attente par rapport aux processus, les insuffisances et faiblesses décelées...

Cette remise du mémoire sera suivie par le ***lancement officiel d'un Fonds de Solidarité Inter collectivités.***

## **2. LA RECEPTION OFFERTE PAR LE CHEF DE L'ETAT AUX PARTICIPANTS, AU PALAIS DE KOULOUBA**

Pour manifester son intérêt et celui du gouvernement au processus de décentralisation en général et à la Journée Nationale des Communes en particulier, le Chef de l'Etat, offre comme d'habitude un cocktail à l'ensemble des participants au palais de Koulouba.

## **3. LES COMMUNICATIONS THEMATIQUES**

Les communications se feront en plénière et en atelier, dans les salles retenues à cet effet. Les principales sont :

- Initiative 166 communes – Passage à l'échelle de l'atteinte des OMD au Mali présentée par le Commissariat à la Sécurité Alimentaire ;

- Décentralisation et développement local : par le Ministère du Développement Social, de la Solidarité et des Personnes Agées;
- Gouvernance et Sauvegarde du Fleuve : quelle coopération entre les collectivités riveraines, par le Projet Niger – Gouvernance et Culture
- Le Fonds National d'Appui aux Collectivités Territoriales (FNACT) : par l'ANICT ;
- La fonction publique des Collectivités, l'inter collectivité et l'archivage **par** la DNCT.

#### **4. LE SALON DES COLLECTIVITES 'COMMUNES EXPO'**

Cette activité, qui sera à sa cinquième édition, fait de la Journée Nationale des Communes du Mali – JNCM- une véritable vitrine du savoir faire des acteurs de la décentralisation.

Ce salon est un moyen, pour les services de l'Etat, les établissements publics, le secteur privé, la société civile, de présenter leurs expertises et capacités d'intervention auprès des collectivités territoriales.

#### **5. LA SEMAINE MEDIATIQUE**

En vue de donner à l'évènement un éclat particulier et assurer une large mobilisation des élus locaux et des populations, une activité intense d'information et de communication, appelée 'semaine médiatique' sera spécialement organisée une semaine avant la JNCM.

Diverses manifestations et activités sont prévues à cet effet:

- Installation de banderoles et d'affiches à travers la ville ;
- Bandes annonce télé et radio (national et international) ;
- Débats radiotélévisés ;
- Diffusion télé de publiereportage et documentaire produits par l'AMM, la DNCT et d'autres partenaires sur les 10 ans de la décentralisation;
- Confection et distribution de supports de communication (tissus, tee-shirt...)

Dans la même dynamique médiatique, la télé et la radio nationale assureront la retransmission en direct des cérémonies d'ouverture et de clôture.

## IV. LES PARTICIPANTS

Près de 1146 participants sont attendus pour cette édition repartis conformément au tableau ci-après :

<b>Instances maliennes</b>	<b>Profil des invités</b>	<b>Nbre</b>
Collectivités	Conseillers nationaux (HCC)	20
	Maires (communes)	703
	Femmes adjointes aux maires du Mali et conseillères de Bamako	140
	Président Conseils Cercles	49
	Président Assemblées Région et District de Bamako)	09
Ministères et Services de l'Etat	Ministres, services déconcentrés, Gouverneurs, Préfets et sous préfets de région	30
DNCT	Directeur et divisions DNCT	05
Conseil Economique et social		10
Secrétariat Permanent AMM	Personnel technique AMM (national) et des régions	25
Chambres consulaires : Agriculture, Artisanat, Commerce et Industrie-,	Représentant Assemblées permanente Représentants de chambres	10
ONG et autres organisations de la Société Civile	Responsable des relations avec les CT	40
Représentants d'ONG prestataires de services collectivités étrangères partenaires de CT malienn		10
Au niveau étranger	Elus et cadres de collectivités et d'associations de pouvoirs locaux de pays tiers, partenaires de collectivités maliennes, organisations Africaines Locales - CGLUA Partenaires techniques et financiers de l'AMM ; Sociétés et organisations prestataires de services aux collectivités (Commune Expos 2009)	20
<b>Autres</b>		20
<b>TOTAL</b>		<b>1091</b>

## V. LE PROGRAMME INDICATIF JNCM , CICB Salle de 1000 places

<b>JOUR 01</b>	
<b>7h30-08h45</b>	<b>Cérémonies d'ouverture</b> - Arrivée et installations des invités – <b>Intermède artistique musical</b>
<b>08h45 -09h00</b>	Arrivées et Installation des officiels Mise en place terminée -
<b>9h00-10h30</b>	Discours du Président de l'AMM, <b>Monsieur Abdel Kader Sidibé</b> <b>Discours de Monsieur Sékou DIAKITE</b> , invité d'honneur, Ministre du Développement Social, de la Solidarité et des Personnes Agées
	Discours du Président du Haut Conseil des Collectivités, Son <b>Excellence Oumarou Ag Mohamed Ibrahim</b> Discours du Ministre de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales – <b>Général Kafougouna Koné</b> <b>Intermède artistique musical</b>
	Remise du <b>Mémorandum de l'AMM</b> au Chef de l'Etat Lancement officiel du Fonds de Solidarité Inter collectivités Signature Protocole ANPE/AMM
	<b>Intermède artistique musical</b>
	<b>Allocution d'ouverture du Président de la République, Son Excellence Amadou Toumani Touré</b>
<b>10h30</b>	<b>Suspension</b>
<b>10h30 -11h15</b>	Inauguration officielle de <b>Communes Expo par le Chef de l'Etat</b> et visite des stands
<b>11h15 - 13h30</b>	<b>Plénière dans la salle de 1000 places</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>LE CINQUANTENAIRE DU MALI : Quelle contribution attendue des collectivités ?</i></li> <li>- Décentralisation et Développement Economique Local</li> <li>- Programme National de Développement Economique Local de l'AMM</li> <li>- Débats</li> </ul>
	<p>Commission Nationale d'Organisation du Cinquantenaire</p> <p>Ministère du Développement Social, de la Solidarité et des Personnes Agées</p> <p>Directeur Exécutif AMM, Ledna avec François Yatta</p> <p>Modérateur</p>
<b>13h30-15h00</b>	<b>Pause déjeuner -</b>
<b>16h00-17h00</b>	<b>Départ pour Koulouba</b>
<b>17h30 -18h30</b>	<b>Réception offerte par le Chef de l'Etat à Koulouba</b>
<b>18H30</b>	<b>Retour à Bamako</b>

JOUR 02		
9h00 - 11h00	<b>Communications suivies de débats.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Centre de Formation des Collectivités Territoriales</li> <li>-</li> <li>- La fonction publique des Collectivités Territoriales</li> <li>-</li> <li>- Le Fonds National d'Appui aux Collectivités Territoriales (FNACT)</li> <li>- <b>DEBATS</b></li> <li>-</li> <li>- <b>Systeme d'Information Foncière et Outils de gestion foncière</b></li> </ul>	Centre de Formation des Collectivités Territoriales  Direction Nationale des Collectivités Territoriales  ANICT  <b>Modérateur</b>  <b>PAFOC/PACT</b>
11h00 - 11h30	<b>Suspension</b>	
11h30-13h00	<b>Communications/ Débats</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gouvernance de l'Eau et sauvegarde du Fleuve : quelle coopération entre les collectivités riveraines</li> <li>- Présentation Projet Coopération Décentralisée PARAD : Etats des Lieux</li> <li>- Initiative 166 communes : Passage à l'échelle de l'atteinte des OMD au Mali</li> </ul>	Projet Niger-Loire : Gouvernance et Culture (Unesco)  Mme Astrid – Ahmed Bangoura  Commissariat à la Sécurité Alimentaire / Centre OMD
13h00 – 14h30	<b>Pause Déjeuner</b>	

14h30 – 16h30	Communications /Débats <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'Assurance Maladie Obligatoire (AMO)</li> <li>- Le Régime d'Assistance Médicale (RAMEC)</li>   <li>- Présentation de l'AMADER</li> <li>- Présentation de l'AGETIER</li> </ul>	Ministère du Développement Social  AMADER AGETIER
16h30	<i>Suspension/ Fin de la journée.</i>	
<b>JOUR 03 - Journée Communications des Partenaires</b>		
09h00-11h00	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La Cellule d'Aménagement des Marchés</li>   <li>- La restitution publique du compte administratif : Le budget participatif</li>   <li>- Le guide de gestion des marchés et foires</li>   <li>- L'accompagnement des Collectivités en matière de classement et d'archivage</li> </ul>	Cellule d'Appui à l'Aménagement et à la Gestion des Marchés  DNCT  PACT GTZ  Direction Nationale des Archives du Mali/DNCT
11h00– 11h30	<b><i>Pause</i></b>	
11h30–13h00	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation du Projet d'Interconnexion des 703 communes du Mali - AMM- Sequest Info-Tel</li>   <li>- Partenariat et Couverture téléphonique au Mali. SOTELMA</li>   <li>- Présentation du Programme Concerté d'intervention auprès des Orphelins et autres Enfants Vulnérables par le Réseau des Intervenants auprès des Orphelins et autres Enfants Vulnérables</li>   <li>- Présentation du Programme Quinquennal d'Aménagement Aquacole 2008-2012 Par la Direction Nationale de la Pêche /</li> </ul>	
13h00-14h30	Pause déjeuner	
15h00-16h00	<b>Cérémonies de clôture</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lecture des Motions (AMM)</li> <li>- Discours du Président de l'AMM</li> <li>- <b>Allocution</b> de clôture du Ministre de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales</li> </ul>	

**Fin des cérémonies à 16h00**